

## CONTRIBUTION

# Contribution de la Fnau au plan Banlieue porté par Jean-Louis Borloo

Les ambitions affichées par le Président de la République en novembre 2017 portent principalement sur deux champs: « remettre la République au cœur de ces quartiers afin que ceux qui y vivent bénéficient des mêmes droits et services qu'ailleurs » et « favoriser l'émancipation des habitants, la mobilité et l'insertion par l'éducation et l'emploi ».

Les agences d'urbanisme sont des partenaires locaux historiques de la mise en œuvre et du suivi de la politique de la ville. Afin de renforcer les dynamiques de solidarité et de cohésion au sein des quartiers, souhaités par le Président de la République, les agences d'urbanisme identifient trois grandes inflexions à opérer :

- changer le regard sur les quartiers politiques de la ville en intégrant la notion de ressenti ;
- inventer de nouvelles méthodes mettant les usages au cœur, pour co construire autrement.
- intégrer le quartier à l'échelle de l'agglomération

## Préconisations

### > Renforcer l'ingénierie locale en moyen d'observation et d'évaluation pour que chacun puisse tracer son avenir

- Pérenniser les observatoires locaux pour aider les élus et techniciens au pilotage de la politique de la ville, renforcer la dimension pédagogique et d'animation du débat local, former et accompagner les acteurs locaux et les conseils citoyens à s'approprier les outils d'observation pour la conduite de leurs actions ;
- Renforcer l'ingénierie pour accompagner les villes moyennes dans la mise en place d'outil d'observation et d'évaluation ;
- Approfondir des **champs d'observation croisés en vue d'une meilleure prise en compte des habitants des quartiers de la politique de la ville dans les politiques publiques d'agglomération** : santé et urbanisme, éducation/insertion professionnelle/emploi, mobilité / déplacements vers l'emploi, mobilité résidentielle et mixité sociale, accès aux équipements de proximité et services publics, au numérique, ... Ces travaux multi-thématiques et à différentes échelles (agglomération, territoire environnant, quartier) doivent déboucher sur une mobilisation et une co-construction de programmes d'actions en mobilisant le droit commun.
- Poursuivre la mise en réseau des observatoires locaux et l'articulation avec les démarches nationales, notamment celle du CGET (ONPV, Sig), de l'ANRU et de l'INSEE (outils cartographiques interactifs, fiches quartiers, données carroyage, nouveaux fournisseurs de données...)

### > Co-construire des projets urbains intégrés avec les acteurs locaux

Les nombreuses démarches participatives conduites par les agences d'urbanisme ont montré l'intérêt de prendre en compte l'expertise d'usages des habitants et des usagers dans ces quartiers (salariés, commerçants, entrepreneurs...). Pour toucher l'ensemble de la population, il faut aller vers les publics les moins présents dans les dispositifs participatifs mis en place par les équipes opérationnelles, en particulier : la jeunesse, les "silencieux".

Cela implique de :

- Poursuivre les démarches participatives pour l'élaboration des projets urbains, le réaménagement des espaces publics ;
- Approfondir la connaissance des modes d'habiter (attachement au logement et au quartier, pratiques sociales et culturelles...), le recours aux enquêtes d'usages pour alimenter les projets urbains, la concertation et la programmation des actions ;
- Croiser le projet urbain avec les autres projets engagés sur le développement économique, l'éducatif, le résidentiel, le commercial, le culturel, la santé,...;
- Co-construire des projets urbains intégrés, en dépassant le clivage urbain, économie, social, etc. (lever les clivages à tous les étages, métiers, dans le secteur privé et public) ;
- Mettre en œuvre des conventions de gestion urbaine et sociale de proximité avec une forte connexion avec l'élaboration du projet urbain (garant de la qualité des projets et d'une appropriation des usagers).

### > Inscrire les projets de renouvellement urbain dans les dynamiques d'agglomération et leur territoire environnant.

Il s'agit de passer de la rénovation des quartiers au renouvellement urbain des territoires. Les agences d'urbanisme jouent un rôle important de pivot entre les différentes échelles.

Cela demande notamment de :

- Conduire des réflexions sur le développement des territoires élargis où le quartier vient trouver sa place ;
- Développer des expertises dans le domaine de l'habitat et l'emploi. (Exemple : le positionnement des quartiers sur le marché de l'immobilier de l'agglomération et réalisation d'études de marché par quartier sur la diversification de l'habitat.)
- **Appréhender autrement ces quartiers pour mettre en avant leur qualité, leurs atouts et l'intérêt qu'ils représentent pour le territoire, afin de participer au changement de regard.**

Contribution réalisée par la Fnau, avec l'appui du club Cohésion sociale de la Fnau  
Nathalie Montot (agence d'Angers), Nicole Ponton-Fresnay (agence de Lyon)

# Annexes

## Annexe 1. Rappel sur les agences d'urbanisme et la fnau

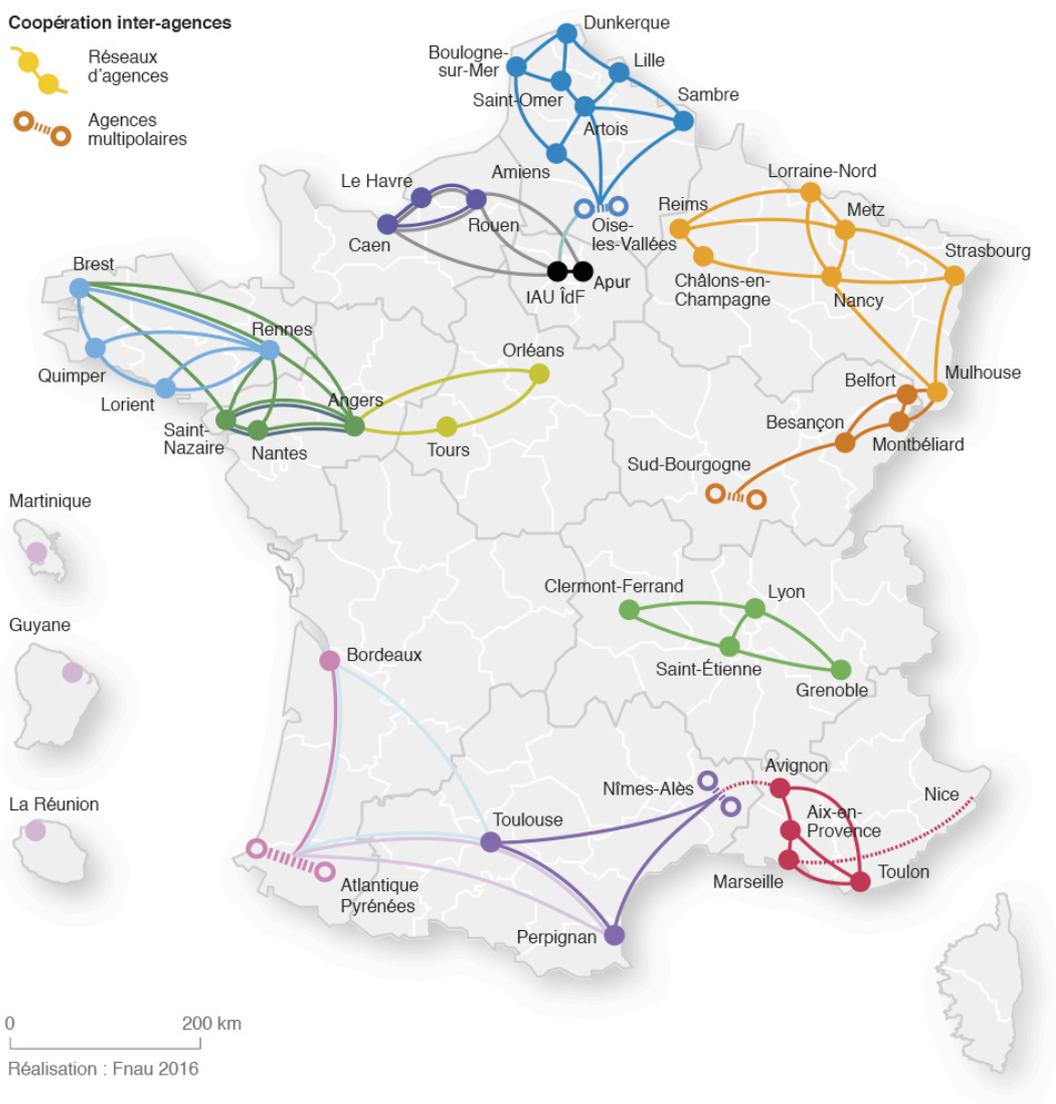
Le principe de partenariat constitue le cœur de l'action des agences d'urbanisme. Leurs missions sont définies par l'article 132-6 du code de l'urbanisme (Annexe 1). Espaces de dialogue, les agences d'urbanisme sont également des outils partenariaux et mutualisés de production de connaissance et d'élaboration de politiques publiques.

La Fnau est un réseau d'élus, présidents d'agences d'urbanisme. L'actuel président est Jean Rottner, Président de la région Grand Est. Patrice Vergriete, Maire de Dunkerque est Président délégué. (cf. <http://www.fnau.org/fr/la-fnau/instances/>). La Fnau est également un réseau qui fédère les 1 600 professionnels des agences d'urbanisme afin d'échanger sur les méthodes et de capitaliser des savoirs dans des productions communes, à l'échelle nationale. La Fnau fait partie des associations fondatrices du « pôle Joubert » avec l'AdCF, France Urbaine et le Gart.

## Réseaux d'agences d'urbanisme dans les nouvelles régions en 2017

### Coopération inter-agences

- Réseaux d'agences
- Agences multipolaires



## Annexe 2. Dernières publications traitant de la politique de la ville, consultable sur le site de la Fnau

### FOCUS NATIONAL

- “ Panorama des interventions des agences dans la politique de la ville”, “ les agences d’urbanisme au cœur du renouvellement urbain”, parus dans les dossiers FNAU n°39 : “Les agences d’urbanisme et stratégies territoriales en relais des politiques de l’Etat”, septembre 2016.  
<http://www.fnau.org/fr/publication/agences-durbanisme-et-strategies-territoriales-en-relais-des-politiques-de-letat>
- voir Les dossiers Fnau, N°31, “Les agences d’urbanisme au cœur du renouvellement urbain”, juin 2014. <http://www.fnau.org/fr/publication/dossier-n31-les-agences-durbanisme-au-coeur-du-renouvellement-urbain>

### FOCUS TERRITORIAL

- LYON -Focus quartiers de veille active à Caluire et Cuire – Cuire le bas, Montessuy et Saint-Clair : cahier n° 4 du contrat de ville de la Métropole de Lyon 2015-2020
- LYON - L’éducation : un pilier de l’attractivité des territoires, premières analyses : cahier n° 3 du contrat de ville de la métropole de Lyon 2015-2020
- ANGERS- Contrat de ville unique de l’agglomération angevine
- LYON - Les Mixités dans le Défilé de la Biennale de la danse 2016, à l’échelle du Grand Lyon. Cahier n° 2 : contrat de ville de la métropole de Lyon 2015-2020.
- LYON -Vivre dans un quartier en renouvellement urbain : nouveaux outils, nouveaux regards.
- CLERMONT-FERRAND - NOUS : Nouvel Observatoire Urbain et Social de la métropole clermontoise
- MULHOUSE - Quelle politique de développement économique ? Pour les quartiers prioritaires
- MARSEILLE -TVA réduite pour les quartiers prioritaires de la Politique de la ville : évolution du dispositif ?
- SAINT-ETIENNE - Les déplacements des habitants des quartiers du Contrat de Ville
- LILLE - Le chômage dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville de la MEL
- SAINT-ETIENNE - Les déplacements des habitants des quartiers du Contrat de Ville
- LYON -Portrait des quartiers de la politique de la ville : cahier n°1 contrat de ville de la Métropole de Lyon 2015-2020
- MARSEILLE - Regards de l’Agam N°52 – HABITAT : Une Politique de la Ville métropolitaine
- MULHOUSE - Carte d’identité des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville de m2A
- RENNES - Chiffres clés pour l’égalité femmes hommes. Les quartiers de la politique de la ville dans l’agglomération rennaise
- MULHOUSE - L’atlas des habitants de la région mulhousienne, socle de l’observation des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville de m2A
- PARIS – Les adresses des quartiers de la politique de la ville – Contrat de ville 2015-2020
- PARIS – Les quartiers parisiens de la politique de la ville, principales données de l’observatoire des quartiers prioritaires – Contrat de ville 2015-2020
- PARIS – Les quartiers parisiens de la politique de la ville, principales données de l’observatoire des quartiers prioritaires – Contrat de ville 2015-2020
- CAEN - Caen – Portraits de quartiers prioritaire de Caen la mer
- SAINT-ETIENNE - Quartiers prioritaires de Saint-Etienne Métropole : quelle accessibilité en transports collectifs ?

### **Annexe 3. Recensement des travaux des agences d'urbanisme dans le domaine de la politique de la ville : contrat de ville et renouvellement urbain - 2016-2017-2018**

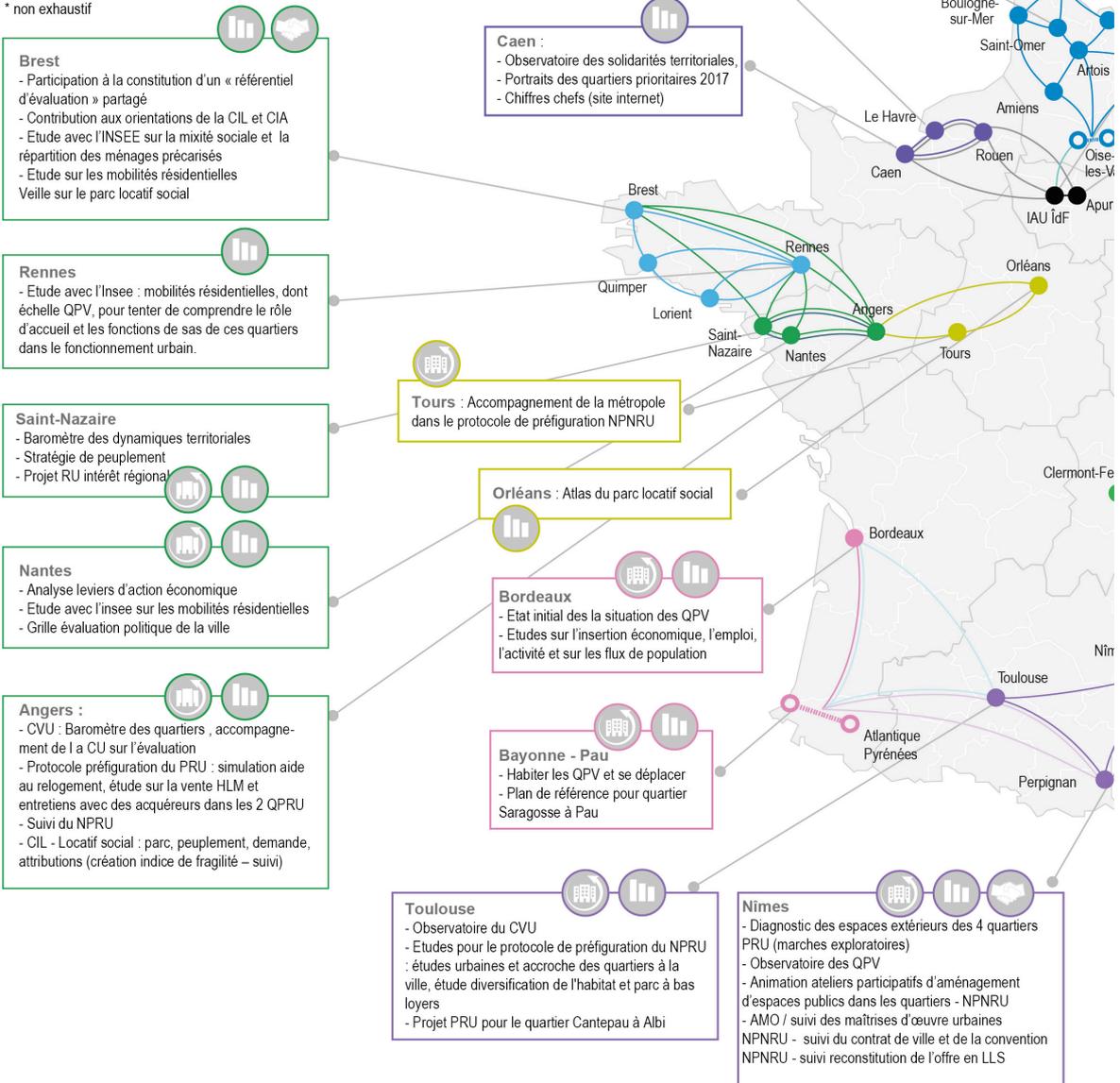
# Recensement\* des derniers travaux des agences d'urbanisme se rapportant à la politique de la ville

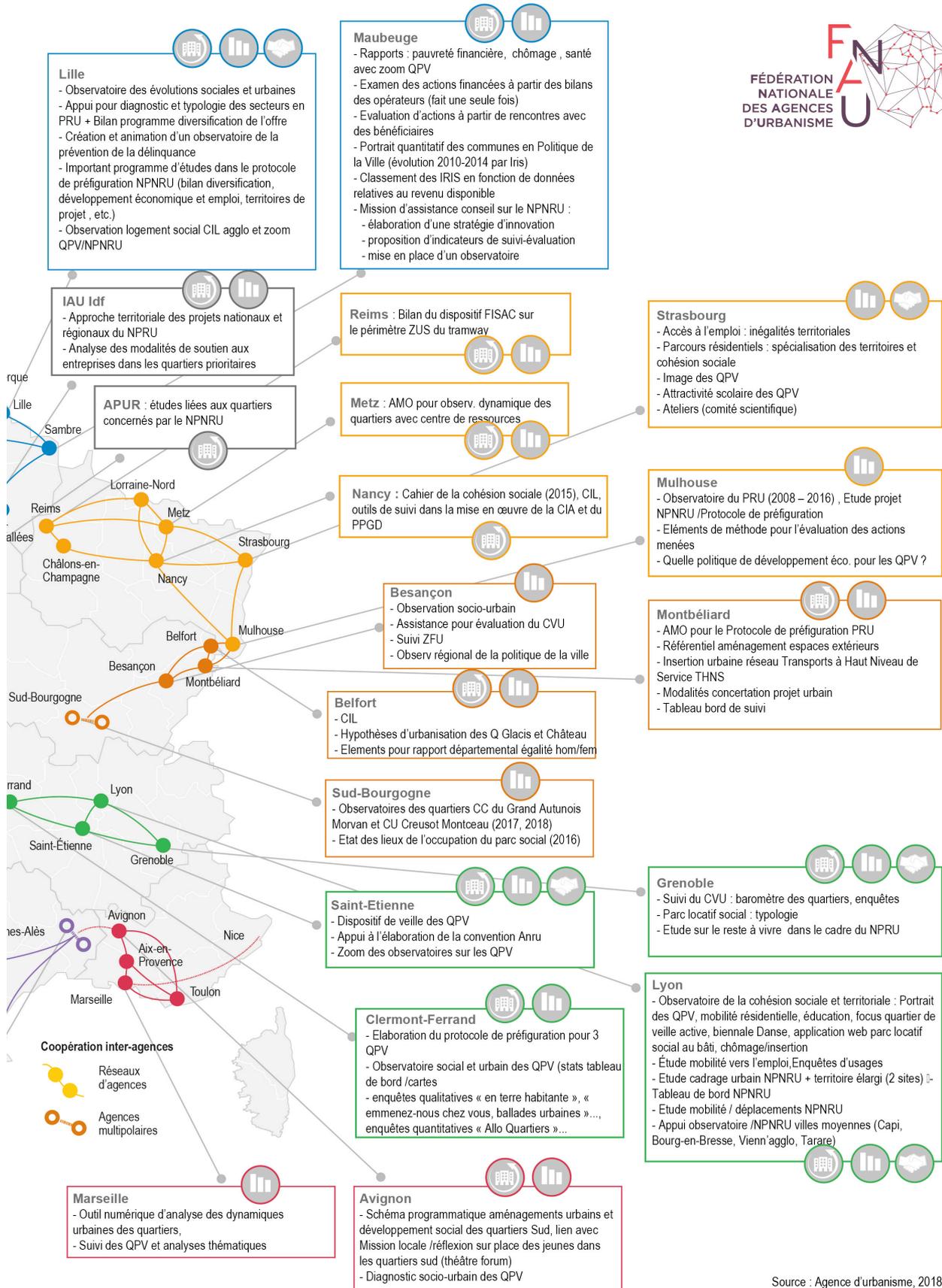
Les agences d'urbanisme interviennent dans la politique de la ville selon trois axes :

- observer, évaluer et animer le débat local ;
- co-construire des projets urbains intégrés avec les acteurs locaux ;
- inscrire les projets de renouvellement urbain dans les dynamiques d'agglomération et leur territoire environnant.

La finalité de ces travaux est d'observer pour agir, d'apporter une aide à la décision des élus, des recommandations mais aussi de dégager des préconisations ou un programme d'actions.

\* non exhaustif





Source : Agence d'urbanisme, 2018